

## « Amusez-vous pour être heureux!»

L'amusement est d'abord celui de l'intimité familiale, des jouets d'enfants et des jeux de société des adultes. Autant d'objets qui n'ont d'autre utilité que de distraire, mais font vivre un artisanat et une industrie spécifiques. Les jeux de cartes, souvent aussi jeux d'argent, font l'objet d'un contrôle sévère des autorités municipales. Le rôle de ces dernières, hier comme aujourd'hui, est de prévenir les excès des amusements des Strasbourgeois, en règlementant souvent à posteriori les débordements constatés.

Mais l'amusement d'une société est avant tout collectif, la rue étant sa première scène où le canular n'est jamais bien loin. Au gré des saisons, les distractions dans l'espace public prennent de multiples formes. Sportives, elles fédèrent la communauté autour de ses champions et servent à dépenser le trop plein d'énergie d'une jeunesse turbulente. Musicales ou dansantes, elles tissent des liens dans les différentes couches sociales.

Des spectacles de toutes sortes, assurés par des saltimbanques d'un jour ou des professionnels, occupent le temps libre des citadins, tant en ville qu'à l'extérieur de ses murs, selon les goûts de chacun. Les amateurs de grandes œuvres, d'épopées ou de vaudevilles vont au théâtre, plus tard au cinéma. Les impertinents rient des satires des cabarets. Les mélomanes assistent à un des nombreux concerts des ensembles musicaux amateurs ou d'artistes en tournée. La programmation culturelle des siècles passés n'a rien à envier à la nôtre.

Spectateur amusé, le Strasbourgeois est aussi acteur de ses distractions, il court les bals où il peut se libérer, le temps d'un soir, des convenances. D'autres risquent leur réputation dans les tripots.

À travers une sélection de 150 documents et objets, venez découvrir comment les Strasbourgeois se sont divertis à travers le temps.

## Autour de l'exposition

## **Animations:**

- dimanches 1<sup>er</sup> mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, à 15 h : visites/conférences de l'exposition. Entrée libre.

Renseignements et réservations : archives@strasbourg.eu / 03 68 98 51 10

## Pour le jeune public :

- Visites commentées de l'exposition aux élèves (sur rendez-vous),
- Visites de groupes en autonomie (réservation indispensable),
- Questionnaires pédagogiques téléchargeables sur : www.archives.strasbourg.eu, rubrique Action éducative.

Renseignements et réservations :

educatif.archives@strasbourg.eu /03 68 98 62 19

